



Centre de recherches routières  
Votre partenaire pour des routes durables

95

# Bulletin CRR

**Nouveau code de bonne pratique CRR en vue**

2

**Le CRR au XXII<sup>e</sup> Congrès belge de la route  
11-13 septembre 2013 à Liège**

3

**Le CRR et le NBN présentent *Road Building  
Online***

8

***Plein feu sur la signalisation routière***

9

**Le CRR reçoit la ministre flamande de la  
Mobilité et des Travaux publics Hilde Crevits**

10

**Avantage fiscal pour les revenus de brevets,  
dorénavant aussi pour les PME**

12

## **Dossier 16**

Qualité des réseaux d'égouttage –  
Partie 1: inspection visuelle

*Plus d'informations en p. 7*



# Bulletin CRR

95

Centre de recherches routières  
Votre partenaire pour des routes durables

## Nouveau code de bonne pratique CRR en vue



Après les vacances d'été, une nouvelle publication CRR sortira de presse.

Avec le **Code de bonne pratique pour la maîtrise et la gestion des mauvaises herbes sur les revêtements modulaires par voie non chimique** (R 84/12), le CRR veut aider les acteurs sur le terrain (concepteurs, architectes, gestionnaires publics et

privés, fabricants de pavés, fournisseurs, exécutants et même les citoyens ordinaires) à faire les bons choix pour parvenir à un système de gestion des mauvaises herbes durable, intégré et non chimique. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les services publics en Flandre ne pourront plus utiliser d'herbicides pour combattre l'apparition des mauvaises herbes sur les revêtements. En Région de Bruxelles-Capitale et en Wallonie aussi, la législation suit cette tendance ou bien s'apprête à prendre le même chemin. Parallèlement à une description des principaux facteurs influençant l'apparition des mauvaises herbes sur les revêtements, ainsi que des mesures de lutte préventives et curatives non chimiques potentielles, un certain nombre de recommandations importantes sont données en vue d'une gestion écologique et économique des mauvaises herbes sur les revêtements.

L'élaboration de ces recommandations se base sur les résultats du projet de recherche de quatre ans VISCO 07670 *Onkruidbeheer: preventieve en curatieve methodes voor een optimaal straatbeeld*, réalisé par le CRR et l'unité *Plantaardige productie* de l'UGent avec le soutien de l'IWT Vlaanderen.

Pour le processus de la maîtrise des mauvaises herbes, un arbre de décision a été établi. Ce processus est repris de manière synthétique et schématique dans une annexe pratique à emporter sur le terrain.

Les membres ressortissants et adhérents reçoivent gratuitement cette nouvelle publication CRR (avec annexe). Les non-membres peuvent la commander au CRR:

Madame Dominique Devijver: 02 766 03 26  
(le matin); [publication@brrc.be](mailto:publication@brrc.be)

## Agenda

### 11-13 septembre 2013

XXII<sup>e</sup> Congrès belge de la route, Liège  
[www.congresdelaroute.be](http://www.congresdelaroute.be)

### 17 octobre 2013

Concrete Day 2013, Bruxelles  
[www.gbb-bbg.be](http://www.gbb-bbg.be)

### 14-17 avril 2014

TRA2014  
Transport Research Arena 2014,  
Paris (France)  
[www.traconference.eu](http://www.traconference.eu)

### 23-26 septembre 2014

12<sup>th</sup> International Symposium on  
Concrete Roads 2014 Prague  
(République tchèque)  
[www.concreteroads2014.org](http://www.concreteroads2014.org)

Reportez-vous également à la rubrique AGENDA de notre site web [www.crr.be](http://www.crr.be)

## Du 11 au 13 septembre 2013, Liège accueillera le XXII<sup>e</sup> Congrès belge de la route



**PARTAGEONS CONNAISSANCES ET  
TECHNIQUES AU PROFIT D'UNE ROUTE  
CITOYENNE**

Ne tardez plus à vous inscrire au moyen du formulaire en ligne sur

[www.congresdelaroute.be](http://www.congresdelaroute.be)

La participation aux frais s'élève à 750,00 € pour les membres de l'ABR et à 850,00 € pour les non-membres.

Du 11 au 13 septembre 2013, l'Association belge de la route (ABR) fixe rendez-vous à tous les professionnels du secteur de la construction, de l'entretien et de l'exploitation des routes en Belgique pour le XXII<sup>e</sup> Congrès belge de la route. Cet événement quadriennal est le forum par excellence où partager techniques et connaissances.

Au cours de workshops dynamiques articulés autour de dix-huit thèmes qui touchent l'essence même de la construction routière et de la mobilité, l'objectif sera d'apporter des réponses aux défis actuels auxquels doit faire face le secteur routier, avec une attention particulière pour la vision et les besoins des gestionnaires routiers – en particulier les pouvoirs locaux, qui gèrent au total plus de 137 000 km sur les 152 000 km que compte notre pays.

Sur une surface de plus de 500 m<sup>2</sup>, des entreprises et des organisations exposeront les matériaux, les techniques, les machines, les développements les plus récents, etc.

Fidèle à ses habitudes, le CRR est étroitement impliqué dans l'organisation du XXII<sup>e</sup> Congrès belge de la route, avec:

- le directeur général du CRR et secrétaire de l'ABR Claude Van Rooten en tant que président du Comité du programme;
- des collaborateurs du CRR intervenant comme leaders;
- de nombreux collaborateurs du Centre qui ont envoyé des propositions de contribution aux différents workshops;
- un stand CRR (n°65) à l'exposition.

Dans les pages qui suivent, les titres des contributions (co-)introduites par les collaborateurs du CRR sont repris par thème. Pour les coauteurs externes au Centre, l'organisation est mentionnée entre parenthèses.

Mercredi 11 septembre 2013 – Sécurité routière, équipements et entretien

| Thème   | Leaders  |
|---|--|
| <p>Sécurité routière: rôle de l'infrastructure dans la réduction du nombre de victimes de la route</p> <p><b>Carl Van Geem, An Volkaert, Xavier Cocu, Christophe Casse</b><br/><i>Project SPACE: Speed Adaptation Control by Self-Explaining Roads</i></p> <p><b>Kris Redant, Joseph Marra (GDTech - Global Design Technology), Luca Felappi (CRM Group)</b><br/><i>Afscherpende constructies: interactie met de omgeving en invloed van de installatie op de voertuigkerende kenmerken</i></p>   | <p>Xavier Cocu (CRR) et David Schoenmaekers (SPF Mobilité et Transports)</p> |
| <p>Comment les STI peuvent-ils nous aider à rendre la circulation plus sûre et plus fluide?</p>   | <p>Eva Vandebossche (AWV) et Philippe Lemoine (SPW)</p>                      |
| <p>Lumière et sécurité. Comment la lumière participe-t-elle à la sécurité de nos voiries? Quels sont ses atouts et ses inconvénients?</p>   | <p>Isabelle Quoilin (SPW-DGO1) et Laurens Plasschaert (AWV)</p>              |
| <p>Réhabilitation de nos ouvrages: le grand écart entre des moyens budgétaires limités et la nécessaire réduction de l'impact des travaux sur le trafic</p>   | <p>Pierre Gilles (SPW-DGO1) et Paul Meekels (AWV)</p>                        |
| <p>Gestion du patrimoine routier dans le contexte du développement durable: quelles politiques d'entretien</p> <p><b>Luc Rens (FEBELCEM), Pieter De Winne (AWV), Anne Beeldens</b><br/><i>Doorgaand gewapend beton: nieuwe ontwikkelingen voor een duurzamer concept</i></p> <p><b>Anne Beeldens, Carl Van Geem, Lucie Pertry (AWV)</b><br/><i>Stabiliseren van het wegenpatrimonium in het kader van duurzame ontwikkeling: keuze van de wegopbouw</i></p> <p><b>Anne Beeldens, Elia Boonen</b><br/><i>Fotokatalyse: de luchtzuiverende weg</i></p>  | <p>Pieter De Winne (AWV) et Vincent Helmus (SPW)</p>                         |
| <p>Gestion du patrimoine routier dans le contexte du développement durable: quelles politiques d'entretien?</p> <p><b>Christophe Casse, Carl Van Geem, Karine Diederiks (KOAC-NPC)</b><br/><i>La gestion du patrimoine – Illustration de la complexité du sujet et des développements futurs à la lumière des projets de l'appel ERA-NET ROAD et illustration avec un cas particulier</i></p> <p><b>Elia Boonen, Anne Beeldens, Maureen Fagot (UGent), Benny De Cauwer (UGent), Dirk Reheul (UGent)</b><br/><i>Onkruidbeheer: preventieve en curatieve methoden voor een optimaal straatbeeld</i></p> | <p>Agnès Calberg (SPW-DGO1) et Margo Briessinck (AWV)</p>                    |

## Jeudi 12 septembre 2013 – Techniques de pose et mobilité

| Thème  | Leaders   |
|--|---|
| <p>Etude de sol et application de nouveaux matériaux en géotechnique routière</p> <p><b>Benoît Janssens, Bernard Dethy, Frank Theys, Philippe Welter (SPW), Geoffrey Jaspar (SPW)</b><br/><i>Contrôle de compactage des remblais au moyen du pénétromètre dynamique léger type PANDA: élaboration de courbes de référence pour sols wallons</i></p> <p><b>Colette Grégoire, Frank Theys, Bernard Dethy</b><br/><i>Etude des performances mécaniques de matériaux granulaires (naturels, recyclés et secondaires) par l'essai triaxial cyclique</i></p>   | <p>Colette Grégoire (CRR) et<br/>Frank Theys (CRR)</p>          |
| <p>Revêtements bitumineux axés sur le développement durable</p> <p><b>Alexandra Destrée, Joëlle De Visscher, Ann Vanelstraete, Pierre-Paul Brichant</b><br/><i>L'importance des couches de collage et de l'adhésion inter-couches pour la durabilité des voiries</i></p> <p><b>Joëlle De Visscher, Katleen Denolf, Alexandra Destrée, Ann Vanelstraete, Stefan Vansteenkiste, Nathalie Piérard</b><br/><i>Validatie van prestatieproeven voor dunne en ultradunne toplagen op de proefvakken N19 Kasterlee</i></p> <p><b>Nathalie Piérard, Katleen Denolf, Stefan Vansteenkiste, Joëlle De Visscher, Pierre-Paul Brichant, Ann Vanelstraete</b><br/><i>Les enrobés bitumineux colorés: recommandations pratiques pour le choix des matériaux, la conception, la mise en oeuvre, l'entretien et la mesure objective de la couleur</i></p> <p><b>Nathalie Piérard, Joëlle De Visscher, Ann Vanelstraete</b><br/><i>Evaluation des couches de collage à base d'émulsions cationiques bitumineuses à l'aide d'un nouvel essai de traction</i></p> <p><b>Nathalie Piérard, Ann Vanelstraete</b><br/><i>Quid de la mesure de la teneur en liant par extraction au solvant dans le cas des liants bitumineux modifiés aux polymères et des liants pigmentables?</i></p> <p><b>Didier Lesueur (Lhoist R&amp;D), Jürgen Hanssens (Lhoist Western Europe), Alexandra Destrée, Joëlle De Visscher</b><br/><i>Lait de chaux en protection des couches d'accrochage: impact sur le collage des couches</i></p> <p><b>Lieve Glorie</b><br/><i>Gietasfalt – Achtergrond voor de nieuwe eisen en aandacht voor verwerkbaarheid</i></p> <p><b>Philippe Keppens (AWV), Pieter De Winne (AWV), Ann Vanelstraete, Stefan Vansteenkiste</b><br/><i>Asfalt bij Verlaagde Temperatuur – Opname in SB 250</i></p> <p><b>Katleen Denolf, Nathalie Piérard, Ann Vanelstraete</b><br/><i>Ontwikkeling van een proefmethode om op een objectieve manier de kleur van gekleurde bitumineuze verhardingen te bepalen</i></p> | <p>Ann Vanelstraete (CRR) et<br/>Stefan Vansteenkiste (CRR)</p> |

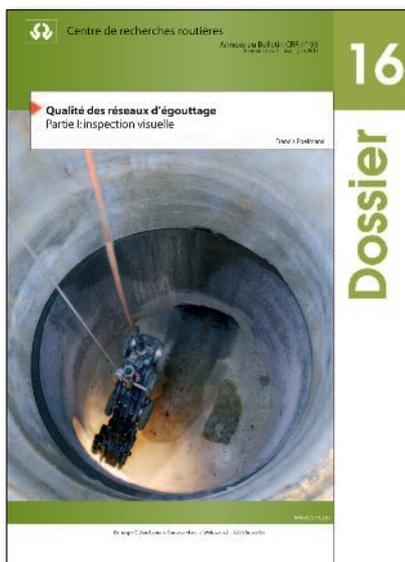


| Thème   | Leaders  |
|---|--|
| <p>Revêtements bitumineux axés sur le développement durable (suite)</p> <p><b>Barbara Vanhooreweder (AWV), Anneleen Bergiers, Luc Goubert</b><br/><i>Stille dunne toplagen – Proefproject N19 Kasterlee</i></p> <p><b>Alexandra Destrée, Joëlle De Visscher, Ann Vanelstraete</b><br/><i>Evaluation des performances des émulsions «anti-adhérentes» comme couche de collage</i></p> <p><b>Alexandra Destrée, Nathalie Piérard, Ann Vanelstraete</b><br/><i>Détermination de la teneur en liant des enrobés bitumineux par la méthode de calcination à technologie infrarouge</i></p> <p><b>Stefan Vansteenkiste, Louise Gonda (ex-étudiante de l'ULB)</b><br/><i>Evaluatie van de ecologische voetafdruk van de productie van asfalt</i></p> | <p>Ann Vanelstraete (CRR) et<br/>Stefan Vansteenkiste (CRR)</p>                              |
| <p>Revêtements routiers en béton: l'importance de la composition du béton pour une infrastructure durable</p> <p><b>Luc Rens (FEBELCEM), Anne Beeldens, Claude Ployaert (Inter-Béton), Pieter De Winne (AWV)</b><br/><i>De rol van luchtbelgehalte, waterabsorptie en watergehalte in de vorstgevoeligheid van wegenbeton</i></p> <p><b>Margo Briessinck (AWV), Pieter De Winne (AWV), Anne Beeldens, Luc Rens (FEBELCEM)</b><br/><i>Wegenisbeton: de weg naar gecertificeerde mengsels</i></p> <p><b>Anne Beeldens, Pieter De Winne (AWV)</b><br/><i>Vorst-dooiweerstand van betonverhardingen in aanwezigheid van dooizouten – Hoe hieraan te voldoen?</i></p>  | <p>Luc Rens (Febelcem) et<br/>Vincent Helmus (SPW)</p>                                       |
| <p>Rencontre des conseillers en mobilité: le partage temporel de la voirie et/ou la mutualisation du stationnement - des pistes de réflexion pour une optimisation de l'espace</p> <p><b>Olivier Van Damme</b><br/><i>Optimisation de l'usage de l'espace public en milieu urbain: aperçu des mesures / réflexions existantes en Belgique et à l'étranger</i></p>   | <p>Bernadette Gany (SPW-DGO2) et<br/>Hinko van Geelen (CRR)</p>                              |
| <p>Intégration des réseaux routiers avec les autres moyens de transport à l'échelle régionale</p>   | <p>Philippe Lorent (SPW-DGO2) et<br/>Hinko van Geelen (CRR)</p>                              |
| <p>Grandes villes: situation des différents moyens de transport et de leurs relations</p>   | <p>Philippe Barette (Bruxelles Mobilité) et<br/>Koen Vandekerckhove (Bruxelles Mobilité)</p> |
| <p>Mobilité douce. Usagers actifs, mode d'avenir - les piétons et les cyclistes acteurs de la mobilité de demain: le partage de l'espace public pour marcher et pédaler en toute sécurité, tout en garantissant les droits des personnes à mobilité réduite (PMR)</p>   | <p>Chantal Jacobs (SPW-DGO1) et<br/>Lieve Vermoere (SPF Mobilité et Transports)</p>          |

## Vendredi 13 septembre 2013 – Gestion et exploitation

| Thème   | Leaders  |
|---|--|
| Routes payantes: leçons apprises et perspectives d'avenir   | Wim Henssen (AWV) et<br>Olivier D'autrebande (SPW)                     |
| Evaluation des projets d'infrastructure et de mobilité<br><br><b>Olivier Van Damme, Hinko van Geelen, Patricia Courange (Bruxelles Mobilité)</b><br><i>Evaluation de projets d'aménagements d'infrastructures routières en Région de Bruxelles-Capitale</i> | Wanda Debauche (CRR) et<br>Hinko van Geelen (CRR)                      |
| Gestion des chantiers et réduction des nuisances  | Hinko van Geelen (CRR) et<br>Wanda Debauche (CRR)                      |
| Rencontre professionnelle: exécution des chantiers  | Dominique Verlaine (SPW-DGO1) et<br>Grégory Moors (Bruxelles Mobilité) |

## Dossier 16 Qualité des réseaux d'égouttage – Partie 1: inspection visuelle



Les réseaux d'égouttage constituent une partie souvent méconnue, mais indispensable de l'infrastructure publique. Ils sont essentiels à la santé de l'homme et de l'environnement. Une évacuation efficace des eaux usées est dans ce cas cruciale. Une évacuation séparée des eaux usées et des eaux de surface prévient la pollution des sols et des eaux souterraines. Avec l'infiltration des eaux de pluie, cette mesure aide à maintenir le niveau de la

nappe phréatique. Un dimensionnement correct limite le risque d'inondations.

Pour garantir une qualité durable, il convient de vérifier après l'installation des égouts si l'on a satisfait à toutes les dispositions du cahier des charges. Un contrôle régulier du bon état et du fonctionnement correct du réseau d'égouttage est également nécessaire pour arriver à un plan d'entretien et de rénovation efficace et optimiser les moyens financiers disponibles.

Le CRR dispose des connaissances, de l'expérience, de l'équipement et de l'accréditation nécessaires pour procéder à des contrôles de ce genre.

Sur ces bases, le Centre veut contribuer à une description, une application et une exécution uniformes et univoques des méthodes d'inspection et d'essai. Toutes les parties (gestionnaires, rédacteurs de cahiers des charges, exécutants, fabricants et utilisateurs) ont à y gagner.

C'est pourquoi deux dossiers sont consacrés à ce sujet.

Le Dossier 16, qui paraît en annexe au présent Bulletin, traite en détail de l'inspection visuelle des égouts. Après une rétrospective historique de la naissance des réseaux d'égouttage et de l'inspection visuelle, cette première partie décrit l'objectif (selon la NBN EN 13508-2), les exigences générales (accréditation, personnel, appareillage et sécurité) et les types de techniques d'inspection. En outre, une attention particulière est accordée à l'échange digital des données.

Un prochain dossier approfondira la question des méthodes d'essai pour le contrôle de l'étalement et de la déformation des égouts.



F. Poelmans  
010 23 65 52  
f.poelmans@brrc.be

## Le CRR et le NBN présentent *Road Building Online*



### Contexte

Pour les entreprises de construction routière et les producteurs de matériaux routiers, une bonne connaissance des normes produits et méthodes d'essai pertinentes constitue un *must* pour pouvoir satisfaire aux dispositions et aux exigences du cahier des charges type régional d'application.

De ce fait, il est indispensable que les collaborateurs compétents aient un accès rapide à la version la plus récente de ces documents. Tenir à jour la collection de normes, organiser l'accès aux utilisateurs autorisés dans l'entreprise, etc. exige un travail de gestion conséquent.

### Portail online *myNBN*

Afin de vous aider dans cette tâche, le CRR et le Bureau de normalisation (NBN) ont uni leurs efforts. Avec le portail on-line *myNBN*, ils offrent un outil pratique de gestion efficace de votre collection de normes.

Un abonnement *myNBN* vous donne un accès on-line à deux collections de normes (granulats et mélanges bitumineux) comptant chacune environ vingt-cinq normes, dont tout professionnel du secteur routier devrait disposer. Vous ne devez même plus acheter de normes et vous êtes automatiquement averti des mises à jour. En outre, vous pouvez élargir la collection de base de l'abonnement avec des normes en fonction de vos propres domaines de travail.

En résumé, grâce à *myNBN*, votre collection de normes:

- est *toujours à jour*. Le NBN gère votre collection et veille à ce que vous disposiez toujours de la version la plus récente des normes dans votre collection;

- est *toujours accessible*. Une connexion internet vous permet de consulter votre collection de normes on-line où et quand vous le voulez;
- est *accessible centralement*. Votre collection de normes est conservée et gérée centralement, afin que tous les utilisateurs de votre entreprise consultent la même collection, toujours à jour;
- est *facile à gérer*. Un clic de souris vous donne un aperçu des normes de votre collection et vous permet d'ajouter des utilisateurs, de consulter le catalogue NBN, de rechercher ou d'acheter des normes, etc.;
- est *moins chère à gérer*. Des investissements ICT supplémentaires sont superflus, la gestion de votre collection est plus efficace et le travail de gestion propre est fortement réduit.

### Comment s'abonner à *myNBN*?

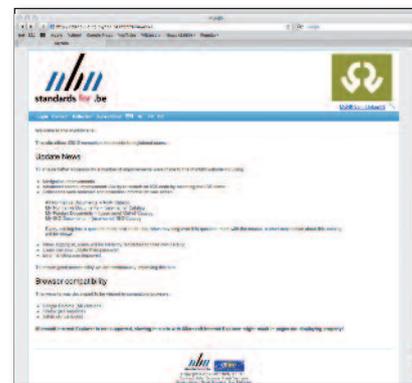
Vous pouvez consulter la liste des normes dans les deux collections précitées sur [roadbuilding.mynbn.be](http://roadbuilding.mynbn.be)

Vous pouvez souscrire un abonnement de trois ans pour un prix annuel de, respectivement:

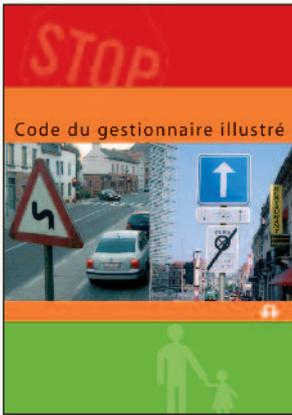
- 240,00 € pour la collection de normes *Granulats*;
- 295,00 € pour la collection de normes *Mélanges bitumineux*;
- 485,00 € pour les deux collections de normes précitées.

Pour la première année, vous bénéficiez d'une réduction supplémentaire de 20 %.

Si vous souhaitez vous abonner ou obtenir un complément d'information concernant cette offre, envoyez un e-mail à [vente@nbn.be](mailto:vente@nbn.be) ou téléphonez au 02 738 01 12.



K. Redant  
010 23 65 38  
[k.redant@brrc.be](mailto:k.redant@brrc.be)



Le code du gestionnaire illustré, disponible sur notre site ([www.crr.be](http://www.crr.be), rubrique Publications – Documentation) apporte une aide aux gestionnaires de voiries, bureaux d'étude et autres dans le placement de la signalisation routière tant verticale qu'horizontale.

Nous constatons avec plaisir que ce code est régulièrement consulté par les professionnels du secteur. Nous sommes souvent amenés à devoir traiter des situations complexes où la signalisation doit faire l'objet d'une réflexion particulière si elle veut être conforme sur le plan réglementaire.

Pour cette raison, nous traiterons désormais dans cette rubrique des situations particulières qui peuvent ainsi servir d'exemples dans des situations similaires.

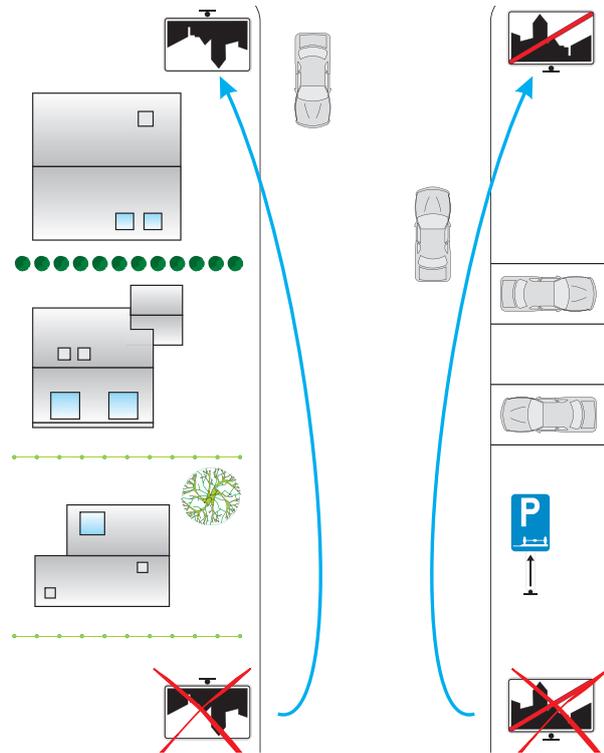
Le présent article met en lumière les conséquences d'un déplacement de signaux délimitant une agglomération.

## Délimitation de l'agglomération

Suite à la construction d'un nouveau lotissement, les signaux F1 et F3 délimitant l'agglomération d'une entité ont été déplacés jusqu'à un carrefour situé en amont de la limite actuelle.

Ce déplacement n'implique pas seulement une limitation de vitesse à 50 km/h, mais aussi toute une série de règles supplémentaires, comme par exemple, l'interdiction de stationner sur les accotements en saillie.

Si les pouvoirs locaux souhaitent continuer à permettre un éventuel stationnement sur les accotements en saillie, ils se verront dans l'obligation de placer des signaux E9e.



Panneau E9e – Stationnement sur l'accotement

D'autres règles vont également entrer en application comme le retrait d'un éventuel signal B3 annonçant l'obligation de céder le passage à une certaine distance ainsi que l'enlèvement des signaux F37 indiquant les restaurants et qui sont prohibés en agglomération.



Panneau B3 – Annonce d'un signal B1 (céder le passage) à une distance approximative

Ces différentes mesures et bien d'autres, dont il faut tenir compte lors de la mise en place de signaux F1 et F3 sont détaillées dans un document que nous avons réalisé et que vous pouvez consulter dans la rubrique *Publications-Documentation/Code du gestionnaire-illustré* sur notre site web [www.brrc.be/pdf/Code/remarque08.pdf](http://www.brrc.be/pdf/Code/remarque08.pdf).



J.-P. Van de Winckel  
010 23 65 51  
[jp.vandewinckel@brrc.be](mailto:jp.vandewinckel@brrc.be)

## Le CRR reçoit La ministre flamande de la Mobilité et des Travaux publics Hilde Crevits



Hilde Crevits

Le mardi 14 mai dernier, la ministre flamande de la Mobilité et des Travaux publics Hilde Crevits a rendu une visite au CRR à Sterrebeek.

Lors de la séance académique du 8 juin 2012 à l'occasion des soixante ans du CRR (photos ci-dessus et ci-contre), la ministre avait souligné qu'en tant que décideur politique, elle comptait sur le CRR, défenseur d'une approche intégrale des transports, pour arriver à une infrastructure «robuste et intelligente», au sein de laquelle la route continuerait de jouer un rôle majeur dans les prochaines années.

Lors du grand mouvement de rattrapage de la Région flamande à cet égard, avec d'importants investissements dans l'entretien structurel pour remettre, d'ici 2015, les autoroutes et, d'ici 2020, les routes régionales dans un état dont on pourra être fier, elle espérait récolter les fruits du travail des comités techniques et des experts du Centre. Elle a fait référence à cette occasion aux nombreux projets expérimentaux déjà mis sur pied avec le CRR, lesquels ont conduit à un input au niveau du cahier des charges type 250.

La ministre Crevits a déclaré se tenir informée des développements technologiques dans le secteur routier et des activités du Centre par le biais de notre Bulletin CRR trimestriel. Elle a également accepté avec plaisir l'invitation lancée par notre directeur général à venir visiter notre institut de recherche.



Jean-Claude Moureau

Au nom du CRR, le président Jean-Claude Moureau, et également directeur général de Bruxelles Mobilité AED, a accueilli madame Crevits et a brièvement rappelé les origines et la mission du Centre. En tant qu'institut de recherche privé d'utilité publique, le Centre exerce ses activités au profit de ses partenaires du secteur public et privé, en particulier de l'administration des routes, des entrepreneurs, etc.



Claude Van Rooten

Le directeur général Claude Van Rooten a expliqué le rôle du CRR pour la construction routière. Le domaine de travail couvre la mobilité, la sécurité routière, les géomatériaux et fondations, les routes en béton et pavages, les chaussées asphaltiques et autres applications bitumineuses et la gestion du patrimoine routier; sujets étroitement liés aux compétences ministérielles de madame Crevits.

Comme exemples d'activités de recherche, développement et stimulation de l'innovation, mission clé du Centre, Claude Van Rooten a mentionné entre autres l'étude sur les enrobés à module élevé (EME), les couches d'enrobé minces et ultraminces, les revêtements bitumineux colorés, la production d'enrobé à température réduite, le compactage intelligent, les nouvelles méthodes de contrôle de la qualité des travaux de terrassement et des fondations, l'action purifiante des applications photocatalytiques en béton, les pavages drainants et le chargement des bus électriques par des boucles d'induction dans des routes en béton, ainsi que la recherche prénormative sur les méthodes d'essai (nouvelles ou améliorées) dans le cadre de la normalisation européenne, la collaboration dans de nombreux projets européens tels que PERSUADE sur les revêtements silencieux et le workshop sur l'application de matériaux recyclés.

Il a également attiré l'attention sur la tranchée expérimentale et les sections expérimentales en pavés classiques et drainants sur le parking à Sterrebeek pour réaliser des essais in situ pour l'étude sur le contrôle de la qualité des travaux de terrassement et de fondation, les pavages drainants et la gestion des mauvaises herbes.

Pour conclure, le directeur général a commenté les autres tâches clés du Centre, en particulier l'assistance technique et documentaire (pour laquelle le CRR traite respectivement plus de cinq cents et environ quarante dossiers par an), le transfert de connaissances au moyen de ses propres publications (codes de bonne pratique, Bulletin CRR et site web du CRR) et les formations. A cet égard, il n'a pas caché sa fierté d'annoncer que quelque six cents personnes avaient participé aux cours d'hiver annuels et trois cent cinquante aux journées d'étude sur des sujets spécifiques. Enfin, il a souligné l'importance de la collaboration nationale et internationale.

Madame Crevits a suivi avec un intérêt particulier les exposés des collaborateurs

du CRR Luc Goubert, An Volckaert et Hinko van Geelen sur des sujets liés à des aspects spécifiques de ses compétences, notamment les revêtements silencieux, les audits et inspections de sécurité routière et la réduction des nuisances en cas de travaux routiers.

A l'issue d'un tour de table passionnant, s'en est suivie une visite du site du CRR avec des explications fournies par Anne Beeldens, Carl Van Geem, Luc Goubert et Joëlle De Visscher sur des thèmes prioritaires tels que les pavages drainants, la

gestion des mauvaises herbes, l'auscultation des routes et des essais pour l'évaluation de l'orniérage et du plumage des revêtements bitumineux.

Le CRR adhère volontiers à la devise "Là où il y a la volonté, il y a une route, et là où il y a construction routière, il y a prospérité." avec laquelle la ministre avait clôturé son discours lors de la séance académique du 8 juin 2012. Le Centre continue à s'impliquer pour l'innovation dans le secteur routier avec une approche multidisciplinaire.



La collaboration au programme FOREVER OPEN ROAD du forum européen des laboratoires nationaux de recherche routière FEHRL pour une route automatisée, adaptable et résistante, dont il a été largement débattu dans le Bulletin CRR 94 (pp. 9-10), en est un exemple par excellence.



*Images de la visite:  
accueil, table ronde dans l'auditorium,  
exposés en laboratoire et in situ*



## Avantage fiscal pour les revenus de brevets, dorénavant aussi pour les PME



La recherche et le développement sont indispensables à la croissance durable de notre économie. Pour encourager l'innovation, quelques mesures fiscales ont été assouplies dans le cadre du plan de relance des autorités fédérales. Ainsi, la déduction fiscale des revenus de brevets qui avait été introduite en 2007 a entre autres été simplifiée. Cet avantage fiscal prévoit que les revenus des brevets peuvent être exonérés d'impôt à hauteur de 80 %. La pression fiscale maximale n'est donc plus que de 6,8 % contre les 33,99 % habituels pour l'impôt sur les sociétés.

Pour pouvoir jouir de cet incitant fiscal, une entreprise devait disposer d'un centre de recherche propre où les inventions faisant l'objet du brevet sont développées ou mises au point. Cette condition constituait toutefois souvent un frein pour de nombreuses entreprises, et plus spécifiquement pour les PME.

C'est la raison pour laquelle le gouvernement fédéral a décidé de supprimer cette condition.

Concrètement, cela signifie qu'une société qui, sur base de l'article 15 du Code des sociétés peut être considérée comme «petite», peut dorénavant bénéficier de la déduction pour revenus de brevets pour tous les brevets, certificats complémentaires de protection ou droits de licence qu'elle possède, même s'ils n'ont pas été développés ou mis au point par la société, dans des centres de recherche propres qui constituent une division ou une branche de l'activité. Les brevets qui ont été développés à la demande d'une PME dans un centre de recherche externe (tel que le CRR) devraient de cette façon entrer en ligne de compte pour la déduction de 80 %.

Cette nouvelle réglementation devrait entrer en vigueur à partir de l'exercice 2014.

### Plus d'informations

Service public fédéral (SPF) Finances –  
Administration de la fiscalité des entreprises et des revenus  
E-mail: [info.tax@minfin.fed.be](mailto:info.tax@minfin.fed.be)

Site web: <http://fiscus.fgov.be/interfaoiff/vragen/deduction-pour-revenus-brevet/index.htm#Octrooi-inkomsten>



K. Redant  
010 23 65 38  
[k.redant@brrc.be](mailto:k.redant@brrc.be)



Centre de recherches routières  
Votre partenaire pour des routes durables

Etablissement reconnu par application de l'arrêté-loi du 30.01.1947

Ed. resp.: C. Van Rooten, Boulevard de la Woluwe 42 - 1200 Bruxelles

### Siège social

Boulevard de la Woluwe 42  
1200 BRUXELLES  
Tél.: 02 775 82 20 - Fax: 02 772 33 74

[brrc@brrc.be](mailto:brrc@brrc.be)

### Laboratoires

Fokkersdreef 21  
1933 STERREBEEK  
Tél.: 02 766 03 00 - Fax: 02 767 17 80

Avenue A. Lavoisier 14  
1300 WAVRE  
Tél.: 010 23 65 00 - Fax: 010 23 65 05

### Rédaction

B. Guelton  
D. Verfaillie  
M. Van Bogaert  
J. Cornil  
J. Neven

ISSN: 0777-2572